



Belle et heureuse

Année 2025



**p.4** *Information municipale*  
Grand projet pour l'accueil  
périscolaire



**p.4** *Information municipale*  
Voeux de la municipalité,  
samedi 18 janvier



**p.6** *Animation de la ville*  
Succès au marché  
du 14 décembre

# Édito



Chères Palletaises, chers Palletais,

Le contexte national et international peut nous inquiéter et nous interroger sur un présent et un avenir que nous ne maîtrisons

pas avec sérénité. Gardons espoir que l'avenir devienne lumineux pour nous tous et surtout pour nos enfants.

Dans ce temps de doutes, où prévaut un sentiment d'incertitude collective, je vous propose de porter sur notre commune un regard positif et de partager la conviction que, malgré toutes les difficultés, celle-ci recèle de fortes capacités d'initiative et de rebond. Il ne dépend que de nous d'avoir une commune dynamique et sereine.

Pour cela, je souhaiterais rappeler que nous avons tous des droits et des devoirs : des DROITS de liberté, solidarité, sécurité et laïcité, et des DEVOIRS de respecter la loi et les personnes. Je vous rappelle également que vos élus sont à votre écoute et font tout leur possible pour apporter des solutions afin d'améliorer votre quotidien. Mais nous ne sommes pas responsables de tout : des personnes qui ne respectent pas les emplacements de parking, les sens de circulation, les limitations de vitesse, des incivilités, du non-dialogue entre voisins, etc. À cela, j'ajoute que je défendrai toujours l'intérêt général avant l'intérêt individuel.

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes celles et ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités professionnelles ou associatives, animent notre commune, concourent à sa vitalité et au bien-être des Palletais. Ils donnent du prix à la vie locale.

Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service envers les autres, ainsi que les enseignants pour leur engagement au service de nos enfants. Je remercie les commerçants, les professions libérales et les entrepreneurs pour leur dynamisme. Je rends hommage aux gendarmes, pompiers et à la protection civile, qui œuvrent toute l'année pour notre sécurité.

Je remercie également le personnel municipal, dont nous connaissons le dévouement, la loyauté et l'engagement sans faille. Ce sont des professionnels qui agissent avant tout avec le cœur. Pour leur implication quotidienne dans tous les domaines de la vie locale, nous leur devons beaucoup. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année, une année de succès, qui verra se réaliser vos espoirs et vos attentes ! Je forme des vœux pour votre réussite professionnelle et personnelle, pour une année féconde et, bien sûr, pour une année heureuse, avec une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.

Au plaisir de vous rencontrer aux vœux de la municipalité, le 18 janvier prochain.

Joël BARAUD  
Mair du Pallet

## Déclarations de travaux

|       |                          |  |
|-------|--------------------------|--|
| 14/11 | 10 rue de l'Avenir       | Réhabilitation d'un garage en logement         |
| 15/11 | 30 la Noé                | Création d'un logement                         |
| 20/11 | 14 bis rue des Genêts    | Construction d'une maison individuelle         |
| 21/11 | 9 rue du Pré Haoui       | Création d'une véranda                         |
| 21/11 | 9 rue de la Margerie     | Construction d'un locatif                      |
| 23/11 | 67 bis la Burellerie     | Construction d'un garage                       |
| 26/11 | 18 rue de la Vallée      | Modification de façades + création d'un garage |
| 29/11 | 7 bis rue des Sports     | Installations de panneaux photovoltaïques      |
| 29/11 | 7 ter rue des Sports     | Installations de panneaux photovoltaïques      |
| 29/11 | 4 bis rue de l'Hermitage | Installations de panneaux photovoltaïques      |

|       |                       |   |
|-------|-----------------------|---|
| 29/11 | 10 les Coteaux        | Création d'un carport                                 |
| 03/12 | 7 rue des Genêts      | Installations de panneaux photovoltaïques             |
| 04/12 | 5 Bigrolle            | Construction d'un mur extérieur                       |
| 09/12 | Impasse du Petit Bois | Aménagement d'un abri                                 |
| 09/12 | 1 rue Prosper Mérimée | Extension et réhabilitation de l'accueil périscolaire |
| 11/12 | La Jeannière          | Installation d'une porte de garage coulissante        |

## Naissances

|       |               |
|-------|---------------|
| 08/11 | Idalia RIBAUD |
| 19/11 | Victoire BRY  |
| 23/11 | Marin ANCELIN |

## Décès

|       |                               |
|-------|-------------------------------|
| 19/11 | Claude SOULARD                |
| 30/11 | Pierrette NOUET (née BRISSON) |

## Horaires d'ouverture de la mairie



**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00  
**Samedi :** 9 h 00 - 12 h 00

» Environnement

## Rappel important : le brûlage des déchets verts est interdit

**Dans un souci de protection de l'environnement et de la santé publique, la municipalité rappelle à ses habitants que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit. Cette pratique, bien qu'encore courante dans certaines zones rurales, présente de nombreux risques et engendre une pollution atmosphérique importante.**

Le brûlage des déchets verts, qu'il s'agisse de feuillages, branches, herbes ou autres résidus végétaux, peut entraîner la propagation de fumées toxiques, polluer l'air et causer des nuisances olfactives pour les riverains. Il est également responsable d'une détérioration de la qualité de l'air et peut favoriser la formation de

particules fines qui affectent directement la santé des habitants, notamment des personnes sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques).

### Pourquoi cette interdiction ?

L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts est inscrite dans le Code de l'Environnement et vise à limiter les nuisances environnementales. En effet, la combustion de ces déchets libère des gaz nocifs, tels que des oxydes d'azote et des hydrocarbures, qui ont un impact direct sur la santé et l'environnement. De plus, cette pratique peut rapidement échapper à tout contrôle, augmentant ainsi les risques d'incendie, surtout en période de sécheresse ou de vent fort. Les pompiers, souvent sollicités lors de ces situations, rappellent régulièrement que cette activité peut devenir dangereuse et qu'elle met en péril la sécurité de tous.

### A noter

Brûler des déchets verts expose à une contravention de 450 euros (art. 131-13 du code pénal).

**Plaquette d'informations disponible sur le site internet [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr) ou à l'accueil de la mairie.**



» Conseil Municipal des Enfants

## Pour cette année 2025

*«Nous vous souhaitons de croire en vous, en vos projets et en vos rêves, nous vous souhaitons qu'ils aboutissent. Nous vous souhaitons d'être heureux et bien entourés par votre famille, vos amis et vos camarades. Nous vous souhaitons de la réussite et du plaisir à l'école, au sport, dans vos loisirs et vos passions. Nous vous souhaitons d'apprendre, de découvrir et d'être curieux. Nous vous souhaitons de bien grandir et de vous épanouir. Le Conseil Municipal des Enfants vous envoie ses meilleurs vœux et beaucoup de bonheur ainsi qu'à vos proches !»*

Soline, Mael, Lylia, Tom, Eléonore, Manolie, Timéo, Maïlys, Axel, Vanille, Liam Enoch, Alice



» Vœux de la municipalité

## Rendez-vous le 18 janvier 2025

La municipalité, accompagnée du conseil municipal des enfants, vous donne rendez-vous le **samedi 18 janvier 2025 à 17h00**, pour les vœux du Maire à la population. Nous vous attendons nombreux pour échanger sur l'année écoulée, sur les futurs projets et partager avec vous, un verre de l'amitié.



## » Projet municipal

# Extension et rénovation de l'accueil périscolaire : un grand projet pour 2025-2026

La municipalité annonce un ambitieux projet pour améliorer les conditions d'accueil des enfants en périscolaire. Actuellement, l'accueil périscolaire joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des parents, en assurant un encadrement de qualité avant et après la classe. Cependant, avec des demandes de plus en plus nombreuses, les infrastructures actuelles ne sont plus suffisantes. C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer ce projet d'extension et de réhabilitation, pour mieux répondre aux besoins des familles et agents municipaux.

### Un long travail de concertation

Au premier trimestre 2023, la commune sollicite une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Un groupe de travail est constitué regroupant les écoles Astrolabe et Saint Joseph, les associations de parents d'élèves, des agents en charge de l'animation périscolaire et des élus. Les acteurs éducatifs travaillent ensemble afin de définir au mieux les besoins de la communauté.

Après plusieurs temps de concertation en groupe de travail, les principaux objectifs sont arrêtés :

- Augmenter les capacités d'accueil pour atteindre minimum 180 places ;
- Offrir un environnement optimal pour les enfants et stopper l'accueil dans les bâtiments modulaires ;
- Limiter la surchauffe l'été.



Les objectifs finalisés ont été confiés au cabinet d'architectes CUB. La concertation a été un point fort avant la validation des plans définitifs. Le projet a été présenté aux équipes d'animation, ainsi qu'à l'ensemble du groupe de travail. Le comité consultatif « bâtiments » s'est réuni plusieurs fois afin de donner un avis sur cette réalisation. Les principaux intéressés auront également une présentation sur un temps périscolaire au mois de janvier.



### Des aménagements adaptés aux nouveaux enjeux

Les travaux prévus incluent l'agrandissement des locaux actuels, ainsi qu'une réhabilitation des espaces existants pour les rendre plus fonctionnels et modernes. Une attention particulière sera portée à la qualité de l'environnement, avec des matériaux écologiques et des équipements durables pour favoriser un cadre sain et agréable.

L'équipe d'architecte propose des solutions pour lutter contre la surchauffe des bâtiments, l'été. Des matériaux biosourcés seront utilisés (exemple : structures bois avec isolation en paille compressée) afin d'améliorer le confort l'été et de garder la chaleur l'hiver. Le futur préau viendra relier l'extension au bâtiment actuel tout en produisant de l'ombre sur les façades existantes. L'accès principal sera revu avec une entrée facilement identifiée depuis l'extérieur, rue Prosper Mérimée. Un aménagement paysager permettra de verdifier la cour d'école maternelle.

### Un investissement pour l'avenir

Les travaux devraient débuter à la rentrée scolaire 2025 et se dérouleront en plusieurs phases. Tout d'abord

l'agrandissement, puis les enfants emménageront dans cette partie pour que le bâtiment existant soit à son tour modifié. Un groupe d'enfants sera accueilli au Centre Héloïse pendant la durée des travaux. La fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2026.

Le coût estimé de ce grand projet d'extension et de rénovation s'inscrit dans une démarche globale : l'école publique Astrolabe va également bénéficier de travaux de rénovation énergétique. Le montant prévisionnel des travaux de l'accueil périscolaire est de 1 177 000 €.

La municipalité confirme son engagement envers l'éducation et la qualité de vie des familles, et voit ce projet comme une étape clé dans son développement. Elle invite les habitants à suivre de près l'évolution de ce beau projet en faveur des enfants.

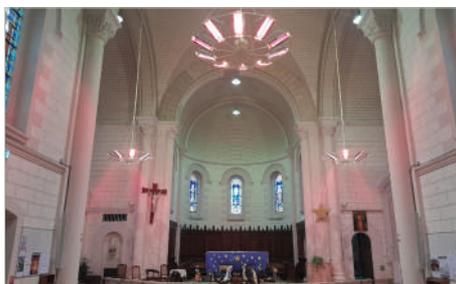
**Les élus vous donnent rendez-vous à la soirée des vœux, samedi 18 janvier 2025, pour découvrir l'ensemble du projet.**



» Eglise du Pallet

## Des radiants installés pour améliorer le confort

La commune renforce le confort des paroissiens grâce à une nouvelle installation dans son église. L'église du Pallet avait besoin d'une solution plus performante pour réchauffer ses espaces, particulièrement en hiver. L'installation de ces radiants, réalisée par les agents techniques, répond à cet enjeu, tout en respectant l'architecture et



l'esthétique de ce bâtiment historique. Les radiants, qui diffusent une chaleur douce et uniforme, sont désormais fonctionnels. Ils permettent de maintenir une température agréable tout en préservant la qualité de l'air intérieur, sans provoquer de courants d'air gênants. Les services techniques de la commune ont veillé à ce que l'installation respecte les normes de sécurité et d'efficacité, et ont travaillé dans le respect des contraintes liées à l'édifice.

» La gazette du Pallet

## Les bénévoles invités par la municipalité



Chaque mois, des habitants bénévoles distribuent le bulletin municipal « la Gazette du Pallet », un des supports de communication permettant de maintenir le lien entre la municipalité et les citoyens. Ces bénévoles, souvent discrets, assurent la diffusion des informations essentielles pour la vie locale, qu'il s'agisse des événements à venir, des travaux en cours ou des projets de la commune.

En signe de reconnaissance pour leur travail précieux, la ville a organisé, comme tous les ans, un goûter de fin d'année. Les bénévoles se sont retrouvés dans une ambiance conviviale, autour d'un café, de gâteaux et de discussions informelles. Ce moment de partage fut l'occasion pour les élus de souligner l'importance de leur engagement au service de tous. « Les bénévoles jouent un rôle fondamental dans la diffusion des informations locales et, par leur action, renforcent le lien social au sein de notre communauté », souligne Joël Baraud, Maire du Pallet.

La distribution du bulletin mensuel est un travail souvent invisible, mais essentiel pour que les habitants soient informés des décisions et des projets qui façonnent la commune.

Grâce à ce geste simple, la municipalité remercie ses bénévoles pour leur temps, leur énergie et leur fidélité.



» Expression plurielle

## Mots de la minorité

### Agir Avec Vous Au Pallet.

*Vous constatez depuis plusieurs mois, via l'expression plurielle, la façon dont nous sommes traités par écrit. C'est le reflet de ce qui se passe en conseil municipal. Ceux qui y assistent peuvent en témoigner. Nous sommes vos représentants dans ces instances, c'est donc vous qui êtes malmenés. Il s'agit aussi de la capacité de cette équipe majoritaire à supporter les contradictions. Alors que s'annonce une année 2025 incertaine à bien des égards, nous restons solidement convaincus que le travail participatif au sein du conseil et avec vous au sein des comités est une solution. Ceci dit, récemment nous avons été conviés à une réunion de présentation de projet en amont du conseil. Initiative très appréciable*

*et que nous aimerions voir renouveler pour les sujets à enjeux nécessitant débat.*

*Enfin nous profitons de la page blanche qu'offre cette nouvelle année pour formuler le vœu à notre commune d'une équipe d'élus coopérante et imaginative. A vous, que vos vœux les plus chers soient comblés et que votre année se déroule sous le signe de la paix et du bonheur.*

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

### Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

*Bonne et heureuse année à toutes et à tous. Que 2025 vous apporte : Bonheur, Santé, Prospérité...*

*À l'heure des nouvelles résolutions, assez souvent*

*personnelles, individuelles... peut être, que cette année, un vœu pourrait être de réaliser une action orientée vers le collectif, le bien commun, ou tout simplement un geste de partage, de solidarité, une main tendue à son prochain, son aîné.*

*Les occasions ne manquent pas, elles concourent à un mieux-être, à la fois pour soi et les autres, elles contribuent petit à petit à la vie de quartier, à la dynamique d'une commune.*

*Les possibilités sont multiples et peuvent s'élargir comme repenser la démocratie locale, la mairie de proximité... préparer et être acteur de Demain. N'hésitez pas, pour 2025 : Innover, Essayer, Changer...*

*Céline et Serge pour le Pallet avec vous le Pallet vert demain vous souhaite une bonne rentrée*

Tél. : 06 25 28 28 72

## » Théâtre Animation Palletais

### « La Baignoire », comédie de Pascal Guillemaud

Dates : 8-9 / 14-15-16 / 21-22-23 mars 2025

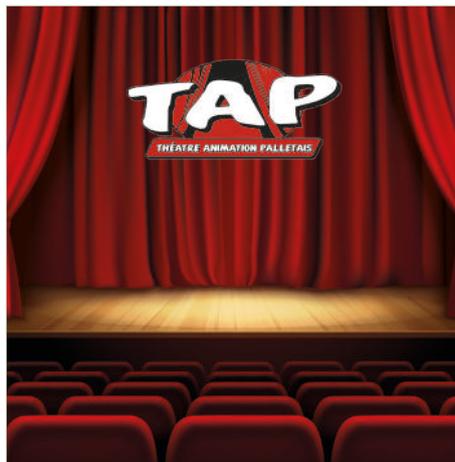
Tout d'abord, meilleurs vœux 2025 ! Cette année, la troupe du TAP va interpréter « La Baignoire », comédie de Pascal Guillemaud.

#### L'histoire

Roselyne, récemment nommée au Ministère des Finances, doit en un week-end recruter une directrice de cabinet. Plusieurs personnes vont se présenter pour ce poste mais pas que. Va-t-elle réussir à trouver la personne la plus qualifiée pour cette mission ?

Michel, son mari, sa fille Emma ainsi que la bonne Bianca, pourront peut-être l'aider à faire son choix ?

Mais dernière question : que fait une baignoire au milieu du salon ?



#### Renseignements et réservations

Les réservations seront ouvertes à partir du 12 février et se feront comme tous les ans soit :

- ☛ sur le site [www.theatrelepallet.fr](http://www.theatrelepallet.fr), onglet réservation.
- ☛ par téléphone. Nous vous communiquerons le numéro de téléphone le mois prochain.

#### 3 créneaux horaires

- ☛ mercredis de 11h00 à 13h00.
- ☛ mercredis 17h30 à 19h30.
- ☛ jeudis de 17h30 à 19 h30.

Par contre, petit changement, il ne sera plus possible de choisir sa place. Placement libre à votre arrivée. En effet, comme vous le savez, nous aurons l'honneur de jouer dans la nouvelle salle de spectacles de la commune du Pallet.

De ce fait, nous allons créer un « espace spectateurs » avec les chaises de la salle qui seront mises à notre disposition. (Pas de numérotation). Nous espérons que ce nouvel espace sera au plus près de l'ambiance « théâtre » que vous avez pu connaître pendant tant d'années.

#### Tarifs

- ☛ Adulte 8 €.
- ☛ Enfant (de 5 à 12 ans) 5 €.

Paiement sur place : espèce, chèque, CB.

#### Section « Atelier Théâtre »

Nos 19 jeunes, répartis sur 2 groupes, prennent toujours autant de plaisir à venir chaque semaine pour préparer leur spectacle qui aura lieu en mai prochain.

**A très bientôt au théâtre ! Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.**

## » Pallet Tourisme Loisirs

### Assemblée générale, le 24 janvier

L'association PTL vous invite à son assemblée générale, le **vendredi 24 Janvier 2025 à 19h00**, au Centre Héloïse. Cela sera l'occasion de redécouvrir les différentes manifestations passées mais également d'échanger sur les projets 2025 :

- ☛ le four à pain,
- ☛ Wine off course,
- ☛ la Nuit d'Abélard,
- ☛ les puces d'Abélard,
- ☛ et les nouveaux projets...

Les personnes souhaitant découvrir l'association et nous rejoindre sont les bienvenues !

## » Les Amis de la Sèvre Nantaise et Affluents

### Assemblée générale, le 17 janvier

Le **vendredi 17 janvier 2025**, au centre Héloïse à 20 heures (en face la mairie), vous êtes tous invités à notre assemblée générale annuelle. Nous vous remercions pour votre participation à la vie de notre association. Le verre de l'amitié clôturera la soirée.

## » Association Pierrot l'Intouchable

### Concours de belote

Amis des cartes, l'association Pierro l'intouchable organise un concours de belote caritatif le **vendredi 31 janvier 2025** à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Ouverture des portes à 19h00 (1<sup>ère</sup> partie à 20h00). 10€ par équipe. Bar et restauration sur place. Inscription au 06 99 23 37 21 ou sur <https://www.helloasso.com/associations/association-pierrolintouchable/evenements/tournoi-de-belote-2025>.

#### + d'infos

[www.pierrolintouchable.org](http://www.pierrolintouchable.org)



## » Développement économique

### Rencontre autour d'une galette des rois

Qui dit janvier, dit galette des rois ! Pour ne pas déroger à la tradition, le comité Développement économique organise une galette des rois des entreprises palletaises. Cette rencontre annuelle, qui vise à renforcer les liens entre la municipalité et les entreprises locales, se déroulera le **vendredi 24 janvier**

**2025** à la salle des mariages, rue Anne Roucou. Les acteurs économiques du Pallet sont donc invités à participer à cet événement pour partager leurs expériences, leurs défis et leurs perspectives pour l'année à venir. Cela sera aussi l'occasion d'échanger avec les élus autour de galettes préparées par nos boulangeries palletaises. Un courrier d'invitation sera envoyé début janvier, à l'ensemble des entreprises. Surveillez vos boîtes mails ! N'hésitez à pas à contacter la mairie si vous ne recevez pas d'invitation.



» Association Biodiversité O Pallet

## BioTO'P vous offrent ses meilleurs vœux en poésie...

HOMME !

*«Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver,  
L'ombrage ami lorsque brûle le soleil d'été.  
Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table.  
Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fis tes navires.  
Je suis le manche de ta houe et la porte de ton enclos.  
Je suis le bois de ton berceau et aussi de ton cercueil.  
Ecoute ma prière veux-tu ?  
Laisse- moi vivre pour tempérer le climat et favoriser l'éclosion des fleurs,  
Pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable.  
Laisse-moi vivre pour calmer les vents, pousser les nuages et apporter la pluie qui véhicule la vie du monde.  
Laisse-moi vivre pour empêcher les catastrophiques inondations qui tuent.  
Je suis la source des ruisseaux, la vraie richesse de l'Etat.  
Je contribue à la prospérité du plus petit village.  
J'embellis ton pays par la verdure de mon manteau.  
Homme, écoute ma prière,  
Ne me détruis pas !»*

Texte ancien indo-chinois

**Assemblée générale de BioTO'P :**

Samedi matin 25 janvier 10h00 à 12h00, Centre Héloïse. Ouverte à tous.



» Marché municipal

## Une animation de Noël réussie

Le marché municipal a vibré aux couleurs de Noël, samedi 14 décembre, accueillant une animation festive organisée par l'association CAPP. L'événement a rencontré un franc succès, attirant de nombreuses familles et habitants du territoire venus profiter de l'ambiance chaleureuse et conviviale.



Suite à la mise en place d'un jeu concours et avec une centaine de participants, une vingtaine de gagnants ont été récompensés. Ces derniers ont eu la chance de repartir avec de beaux lots offerts par les commerçants et restaurateurs partenaires. Sans oublier les deux grands gagnants du séjour en lodge au zoo de la Boissière du Doré et du BMX enfant de l'entreprise palletaise « ça roule ». Les gourmands ont également été comblés, avec une variété de boissons et de gourmandises locales à déguster sur place.

La magie de Noël a été accentuée par la présence tant attendue du Père Noël, qui a posé pour des photos avec les enfants, apportant des sourires et des étoiles dans les yeux de chacun. Ce moment a été l'occasion pour les habitants de se retrouver autour des valeurs de partage, de solidarité et de convivialité qui caractérisent cette période de fêtes. Cet événement a permis, une nouvelle fois, de valoriser les commerces, artisans et vigneron locaux du Pallet.

Un beau succès pour cette nouvelle édition !



» Bibliothèque

## Ouvrir les livres avec les tout-petits



Initier les enfants au goût de la lecture est un premier pas pour leur développement et leur épanouissement. Découverte de l'objet-livre, comptines et jeux de doigts : tout un programme pour s'initier au plaisir des histoires ! Accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(l)es ou multi-accueils, les enfants de 0 à 3 ans se retrouveront pour partager de bons moments autour du livre.

Les bénévoles proposeront 2 temps de lectures à 9h45 et 10h30. A la suite de ces temps de lecture, le prêt de livres sera possible avec votre carte d'abonnement. L'animation est gratuite, ouverte à tous et sans inscription.

**Voici les dates du calendrier 2025 à noter dans vos agendas :**

- Vendredi 17 janvier – Bibliothèque de La Chapelle-Heulin de 9h30 à 12h00.
- Vendredi 7 février – Bibliothèque de Vallet de 9h30 à 12h00.
- Vendredi 14 mars – Bibliothèque de Mouzillon de 9h30 à 12h00.
- Vendredi 4 avril - Bibliothèque de La Regrippière de 9h30 à 12h00.
- Vendredi 16 mai – Bibliothèque de La Chapelle-Heulin de 9h30 à 12h00.
- Vendredi 6 juin – Bibliothèque de La Remaudière de 9h30 à 12h00.

## » Ecole Saint-Joseph

### Le vie de l'école

#### Le Vendée Globe

Les élèves de la classe de CE2-CM1 suivent avec passion les aventures des skippers du Vendée Globe. Chaque jour, c'est l'occasion de découvrir où se trouvent les bateaux et de partager l'excitation de cette incroyable course autour du monde. Mais ce n'est pas tout ! Pour patienter jusqu'à Noël, les élèves ont eu un calendrier de l'Avent un peu particulier. Chaque matin,



ils ont ouvert une enveloppe qui renferme une charade et un défi amusant à relever. Ces activités originales ont permis de commencer les journées dans la bonne humeur et la créativité.

#### L'album Petite Taupe exploré en PS/MS

En novembre et décembre, les PS/MS ont exploré l'album Petite Taupe, ouvre-moi ta porte ! d'Orianne Lallemand. L'objectif ? Que chaque enfant puisse raconter l'histoire seul à sa famille. Grâce à des temps réguliers, ils ont enrichi leur vocabulaire, découvert de nouvelles tournures syntaxiques et compris les pensées des personnages. En arts visuels, ils ont aussi créé leur propre livre animé, qu'ils ont fièrement rapporté à la maison pour dire : « Ce soir, c'est moi qui raconte ! ».

#### Portes ouvertes de l'école

Nos portes ouvertes se dérouleront le **samedi 18 janvier 2025 de 10h00 à 12h00**. Venez découvrir notre petite école et ses valeurs familiales, rencontrer l'équipe pédagogique et les associations de parents d'élèves. Vous cherchez à inscrire votre enfant dans une école à taille humaine, avec une ambiance conviviale et des



enseignants à l'écoute de leurs élèves ?

Rendez-vous le 18 janvier prochain. Nous pourrions aussi vous parler du projet de l'année autour du langage, de nos pratiques pédagogiques et nos nombreux événements. N'hésitez pas à venir pousser le grand portail !

#### + d'infos

Adresse : 21 rue du Plessis Guéry

Tél : 02 40 80 41 08

## » Ecole Astrolabe

### Des ateliers inter cycles

Cette année, comme les années précédentes, notre école organise des rencontres intercycles plusieurs fois dans l'année. Des groupes de 3 classes ( cycle 1, cycle 2 et cycle 3) sont constitués où les élèves de chaque classe sont répartis. C'est l'occasion pour les élèves de différents niveaux de jouer à des jeux coopératifs, de lire pour les plus grands des histoires aux plus jeunes, de partager en clair de bons moments. Cette fois-ci l'objectif était de décorer l'école et pour cela bicolor collectivement des objets de décoration pour les fêtes de fin d'année.

Dans les classes de notre groupe, nous avons créé des guirlandes en papier, un grand sapin en cartes à gratter, un immense sapin en papier avec des étoiles. Les créations ont ainsi décoré les couloirs de l'entrée de l'école.



#### Quelques avis d'élèves !

« J'ai aimé faire les cartes à gratter chez Florence. », Malo - CM2.

« J'ai bien apprécié les activités et m'occuper des plus petits. », Romane T - CM2.

« Nous avons aidé les plus jeunes à peindre puis nous leur avons lu des histoires. », Joy et d'autres élèves de CM2.

« La construction de guirlandes en papier était superbe et j'ai aimé aider les petits. », Léa - CM1.

« J'ai bien aidé les plus jeunes à décorer les étoiles. », Martin - CM2.

« Cela m'a plu de créer ces objets. », Giulia - CM1.

Article écrit par Léa et Giulia : élèves de CM1.

pour cette nouvelle année 2025 : bal masqué, cross, restauration scolaire, vente de saucissons et autres gourmandises, fête de l'école... Nous vous attendons d'ailleurs nombreux au bal masqué qui aura lieu le **vendredi 07 février** à la salle polyvalente du Pallet.

Dans l'attente de vous retrouver ici ou là, chers parents, chers élèves, chers personnels de l'établissement et au nom de l'APE (Association des Parents d'Elèves) de l'école Astrolabe, nous vous souhaitons une belle année 2025, en espérant qu'elle vous sera la plus sereine possible.

## » Crèche multi-accueil Tchou Tchou

### Retour sur une journée cocooning

Mardi 03 décembre, le multi-accueil s'est transformé en un véritable havre de douceur à l'occasion d'une Journée cocooning. Petits et grands ont troqué leurs vêtements habituels pour de confortables pyjamas, prêts à profiter d'une journée sous le signe du bien-être, de la détente et du plaisir partagé. La journée a débuté avec des moments de calme et de découverte dans

» Accueil périscolaire

## Les carnets d'Izia et de José

### BONNE ANNÉE !

*Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur et de joie pour cette nouvelle année à venir, qu'elle soit remplie de rencontres et de découvertes. Pour bien commencer 2025, nous vous avons fait une petite sélection de ce que nous avons vécu en novembre et décembre dernier. Les équipes d'animation nous ont encore proposé plein de superbes activités.*

*A l'accueil périscolaire et au centre de loisirs, nous avons fait plein de petits bricolages pour décorer les salles et préparer les fêtes de Noël. Chez les plus grands : broderies, calendrier de l'avent en feutrine, sapins en carton et autres décorations nous ont occupés tous les jours. Chez les moyens, après avoir réalisé des bocaux d'automne, nous nous sommes lancés dans la création des suspensions en forme de sapins et de rennes. Et les plus petits ont fabriqué des bouteilles sensorielles pour pouvoir manipuler et ressentir en fonction*



*des différents contenus. Nous nous sommes également tous et toutes amusés à décorer les vitres aux couleurs de Noël. Durant tout le mois de décembre nous avons aussi eu la visite de deux petits lutins farceurs qui ont débordé d'imagination pour faire tout plein de bêtises qui nous ont bien fait rire. Encore merci à « Crapule » et « Grebot », à l'année prochaine !*

*Pour les fêtes de fin d'année, à l'accueil de loisirs, nous avons préparé des cartes de vœux que nous avons envoyées aux aînés de la commune. Ça nous a fait plaisir de pouvoir leur apporter des sourires à travers nos créations.*

*Pour finir l'année, nous avons aussi eu le droit à un magnifique spectacle proposé par les enfants des T.A.P., avec tous les enfants du périscolaire et les familles présentes, ça faisait beaucoup de monde ! Le groupe des grandes sections nous avait prévu une chorégraphie avec des bâtons lumineux, effet garanti. Les CP-CE1 nous ont fait une démonstration de danses et musiques à travers le monde via un spectacle d'ombres, ça nous a bluffé. Et le groupe des CE2-CM1-CM2 a clos cette soirée avec des scénettes d'improvisation toutes plus originales les unes que les autres. Des histoires mêlant un chat, une princesse, un agent secret, un lapin, un vampire, une méchante reine et de nombreux autres personnages. On a tous beaucoup ri !*

*Voilà pour cette fin d'année 2024, en espérant que celle qui commence nous réserve tout autant de surprises et de joie... Ah ! Attendez, les animateurs et animatrices me demandent de vous dire qu'ils souhaitent à tous les enfants du Pallét et leurs familles une très belle année 2025 ! A bientôt !*

notre espace Snoezelen. Les enfants ont pu explorer les lumières tamisées, les textures douces et les sons apaisants, favorisant un véritable moment de sérénité et de connexion.

Puis nous avons continué avec une initiation au yoga, adaptée aux tout-petits. À travers des postures simples et ludiques, les enfants ont pu s'étirer, respirer et se relaxer en douceur. Ce moment a permis de développer leur conscience corporelle et de leur offrir un véritable temps de calme et de recentrage.

Pour finir, la gourmandise était à l'honneur avec la préparation collective d'un délicieux gâteau au chocolat.



Les enfants ont pris plaisir à mélanger, verser et observer les étapes de cette recette conviviale. Ce moment a non seulement éveillé leurs sens, mais aussi renforcé leur esprit de coopération et leur fierté d'avoir contribué à un goûter qu'ils ont partagé l'après-midi. Cette journée en pyjama a été l'occasion de créer une ambiance chaleureuse et apaisante, tout en proposant des activités riches en découvertes. Les rires, les échanges et la complicité étaient au rendez-vous, faisant de cette journée un moment privilégié pour les enfants comme pour l'équipe.

## » Office de tourisme

# Nouvelle identité : Destination Vignoble Nantais

Après 12 années sous la marque touristique « Ti Amo, Le Vignoble de Nantes », l'office de tourisme du Vignoble Nantais s'affiche sous de nouvelles couleurs avec une nouvelle marque « Destination Vignoble Nantais » et une nouvelle signature « Terres de Contrastes ».

Porté depuis le mois de janvier 2024 par Clisson Sèvre et Maine Agglo et la communauté de commune Sèvre & Loire à travers la Société Publique Locale « SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme », l'Office de Tourisme souhaite se positionner comme une véritable destination touristique



aux nombreux atouts. Accompagné par l'agence de communication Le Ciré Jaune, l'office de tourisme a mené une réflexion interne, consulté les professionnels du tourisme comme les habitants et les visiteurs. Une grande enquête en ligne auprès de 1 000 sondés a permis de faire émerger les marqueurs touristiques du territoire et de capitaliser sur ce qui fait sa différence.

### Le Vignoble de Nantes, une destination unique, pétillante de dualité.

Des terres viticoles aux terres maraichères, du patrimoine médiéval au plus grand festival de musiques extrêmes, des bords de Loire à la Sèvre Nantaise, la

Destination Vignoble Nantais joue désormais avec ses contrastes pour mettre en avant une expérience touristique authentique grâce à l'hospitalité reconnue de ses habitants et la qualité de vie du vignoble. Une ambition forte pour faire du tourisme un levier économique du territoire.

Avec une nouvelle stratégie marketing et de promotion, l'ambition est de faire du tourisme un véritable levier économique du territoire en préservant un cadre de vie agréable et bénéfique à tous. L'office de tourisme avec sa nouvelle marque de destination, va poursuivre son travail avec les acteurs locaux pour développer un tourisme responsable afin de proposer de nouvelles expériences touristiques et conquérir de nouveaux visiteurs français pour des week-ends et courts séjours sur ce qu'il faut désormais appeler, la Destination Vignoble Nantais. L'année 2025 sera ponctuée de temps forts dédiés au déploiement de cette nouvelle communication avec un plan d'action ambitieux auprès des clientèles françaises de proximité et des habitants de la région.



## » Comité de jumelage Loire-Divatte

# Réunion d'information, le 24 janvier

Le Comité de Jumelage Loire-Divatte propose une réunion d'information ouverte à tous le **vendredi 24 janvier 2025 à 19h30**, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau. L'objectif de cette réunion publique est de mieux faire connaître les activités de l'association (les échanges adultes et jeunes en immersion dans des familles, les petits déjeuners européens dans les écoles, les participations à des marchés du terroir ....) et de permettre des échanges autour de nouvelles idées ou de projets pour dynamiser les actions. Un verre de l'amitié clôturera la soirée. Les habitants des 11 communes de la communauté de communes Sèvre et Loire sont conviés à cette soirée ouverte à tous sans inscription. Venez nombreux et soyez les bienvenus !



## » Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

# Réunions publiques en janvier

Les grands principes réglementaires du PLUI seront présentés lors de réunions par secteurs en janvier 2025.

Ces réunions se tiendront en deux étapes : d'abord une présentation générale puis une présentation plus localisée par commune. A noter, l'objet de ces réunions ne sera pas de présenter le zonage dans le détail (objet de l'enquête publique).

Pour la commune du Pallet, rendez-vous le **jeudi 30 janvier à 19h00**, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

» **Projet culturel de territoire**

## Retour sur la journée de clôture de « l'Escapade »

L'Escapade est une série de 11 émissions radiophoniques créée avec et pour nos personnes âgées de Sèvre & Loire. Ces dernières ont été invitées à l'enregistrement de l'émission l'Escapade Radiophonique leur permettant de rompre le quotidien en devenant acteurs autour d'un temps de partage.

Cet événement est porté par la communauté de communes Sèvre et Loire et le collectif Les Locaux, avec la participation de la compagnie Aïme, Les services du SAAD, SSIAD, et CLIC Sèvre & Loire, les 4 EHPAD du territoire : Le Clos du Moulin, Les Pampres Dorés, Les Jardins de Botterel, et Théophile Bretonnière. Pour clôturer ce projet, l'ensemble des participants, leur famille et les acteurs du projet se sont réunis pour un



après-midi sous le thème de « l'Escapade Enchantée », à la salle polyvalente du Pallet.

Une cinquantaine d'âinés et leurs accompagnants étaient présents et ont pu profiter, entre autres, d'un spectacle de danse par la troupe Aïme. Le jeu des 1000 €, animé par Pierre Desvignes, a permis à bon nombre d'entre eux de remporter des cadeaux. Un moment récréatif et festif qui a enchanté tous les participants. Ce projet s'inscrit dans le Projet Culturel de Territoire

(PCT) de la CCSL qui s'articule en 3 axes :

- ☛ Fédérer les acteurs et les dynamiques culturelles du territoire.
- ☛ Permettre, par la proximité et la mobilité l'accès du plus grand nombre à la culture, créatrice de lien social.
- ☛ Développer une dynamique culturelle résonnante, lisible, conviviale, attractive.

Les financements sont un partenariat entre l'Etat (Direction Régionale des Actions Culturelles), le Département et la CCSL.

» **Information de la CCSL**

## La redevance incitative évolue

### Qu'est-ce que c'est ?

La redevance incitative est une contribution financière demandée pour utiliser le service public de gestion des déchets. Sa facturation est en lien avec la production de déchets car elle est calculée au service rendu, comme l'eau ou l'électricité. La redevance incitative est donc un système équitable.

### La redevance incitative vous permet ainsi de bénéficier :

- ☛ De la collecte en porte à porte pour les ordures ménagères (poubelles grises) et les emballages (sacs jaunes).
- ☛ De l'accès aux points d'apports volontaires pour le papier, le verre et le textile.
- ☛ De l'accès aux 2 déchèteries.

### La redevance incitative se compose de 2 parties :

- ☛ Un forfait fixe permettant de financer la collecte, le traitement et le recyclage des déchets, la gestion administrative du service et comprenant 24 passages par an en déchèterie.
- ☛ Une part variable qui tient compte du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères et du nombre de passages supplémentaires en déchèterie (au-delà de 24).

### Pourquoi une hausse ?

La hausse des prix de l'énergie, de la taxe d'enfouissement et d'incinération instituée par l'État ainsi que les coûts de traitement des

déchets ont fait augmenter le coût de ce service. La production croissante des déchets par habitant vient accentuer cette augmentation. Le budget « déchets » est un budget qui doit être totalement autonome et équilibré en dépenses et recettes : la redevance incitative est le seul impôt pouvant financer les coûts de ce service. C'est pour cela que lors du conseil communautaire du 19 juin 2024, les élus ont décidé à l'unanimité d'augmenter la redevance incitative des déchets.

Cette réévaluation est réalisée en 3 fois chaque 1<sup>er</sup> juillet du 01/07/2024 au 01/07/2026. Il a également été décidé d'accompagner cette réévaluation de mesures plus justes et plus incitatives :

- ☛ La suppression de la facturation des 2 levées obligatoires semestrielles afin de mieux tenir compte des habitants engagés dans une démarche forte de limitation des déchets ;
- ☛ La majoration du coût de la levée à partir de la 5<sup>ème</sup> levée sur un semestre. En moyenne, on constate 4 levées par semestre pour les foyers de la communauté de communes.

### Que finance votre redevance ?

- ☛ 35 % > Déchèteries
- ☛ 28 % > Collecte & traitement des ordures ménagères
- ☛ 18 % > Collecte tri & recyclage des emballages
- ☛ 2,5 % > Collecte & recyclage du verre, du papier et des biodéchets

Retrouver l'ensemble de la grille tarifaire sur le site internet : [dechet.cc-sevreloire.fr](http://dechet.cc-sevreloire.fr).

### Une question ?

Tél : 02 51 71 75 71

Mail : [dechets@cc-sevreloire.fr](mailto:dechets@cc-sevreloire.fr)



## » 18 JANVIER SOIRÉE DES VŒUX A LA POPULATION

A 17h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.  
Venez échanger et partager un moment convivial avec l'équipe municipale.

### » 04 JANVIER

#### Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie. Sans rendez-vous.

### » 14 JANVIER

#### Gazette de février

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de février 2025.

### » 17 JANVIER

#### Assemblée générale

Association des Amis de la Sèvre Nantaise et Affluents. A 20h00, au Centre Héloïse.

### » 18 JANVIER

#### Portes ouvertes de l'école Saint-Joseph

De 10h00 à midi. Découverte de l'école et de ses valeurs. Rencontre avec l'équipe pédagogique et les associations de parents d'élèves.

### » 20 JANVIER

#### Assemblée générale de Pallet Tourisme Loisirs

Salle polyvalente à partir de 10h00



### » 24 JANVIER

#### Assemblée générale

Association PTL.  
A 19h00, au Centre Héloïse.

### » 25 JANVIER

#### Assemblée générale

Association Biodiversité O'Pallet. De 10h00 à 12h00. Ouverte à tous.

### » 25 ET 26 JANVIER

#### Concours de puzzles

Organisé par la banque humanitaire. Salle polyvalente de loisirs.



### » 28 JANVIER

#### Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.  
Ouvert à tous.

### » 30 JANVIER

#### Réunion publique pour le PLUi

A 19h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8 h 30-13 h 00



### » 31 JANVIER

#### Concours de Belote

Organisé par l'association Pierro l'intouchable. A 19h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



### » 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

#### Portes ouvertes de l'école Astrolabe

De 10h00 à midi. Visite de l'école, rencontre avec les enseignants et découverte des projets.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet  
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET  
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr  
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet  
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFFROY  
Service communication : Gladys CHAUMONT  
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE  
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine  
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik

